

des plus flagrants et un gaspillage grossier de vies humaines et de ressources matérielles. Il s'agit de décréter la conscription universelle dans l'intérêt de la nation, car c'est par ce moyen seulement que notre pays pourra s'acquitter de son devoir envers lui-même, envers l'Empire et envers les institutions actuellement en jeu: la civilisation et le christianisme.

D'aucuns ont prétendu que la conscription universelle serait une source de désunion au Canada. Nous croyons le contraire, convaincus qu'une fois éclairés sur la nécessité de pousser à son maximum la mobilisation au service de l'Etat, les Canadiens, à quelque classe, race ou religion qu'ils appartiennent, approuveront sans réserve notre façon de voir, car elle est juste, sage et équitable. Nous voulons l'unité au Canada, mais une unité basée sur le principe de l'effort suprême au service de la nation.

Nous devons adopter ce bill—c'est la meilleure mesure que l'on nous ait soumise—et, maintenant que le Canada est en guerre, le mieux à faire est d'en hâter l'adoption. Nous qui siégeons dans cet angle-ci de la Chambre ne nous y opposerons sûrement pas. Cependant, les principes que j'ai énoncés sont éternels et il importe de les sauvegarder.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): L'honorable député qui vient de reprendre son siège (M. Mitchell) me permettrait-il de lui poser une question, tant pour ma propre gouverne que pour celle de tous les honorables membres qui siègent ici? Au cours des remarques qu'il a faites cet après-midi, j'ai cru l'entendre se déclarer membre du groupe de la Nouvelle démocratie, sans faire allusion au groupe du crédit social qui a occupé jusqu'ici les sièges que l'honorable député et ses collègues occupent actuellement. Parlant dans cette Chambre le 8 septembre, le leader du groupe créditiste fit la déclaration suivante:

Le groupe des social créditistes, maintenant identifié à la nouvelle démocratie, s'est engagé à appuyer, sans la moindre réserve, l'Angleterre et ses alliés.

Le leader créditiste a parlé de l'identification de son groupe avec la Nouvelle démocratie. L'honorable député pourrait-il dire à la Chambre s'il existe toujours un groupe du crédit social ou s'il est devenu le groupe de la Nouvelle démocratie et lequel de ces deux titres nous devrions employer lorsque, au cours de nos remarques, nous faisons allusion à ses membres.

M. MITCHELL: Je saisis la question soulevée par le premier ministre; elle sert peut-être à nous éloigner quelque peu du sujet, mais je puis le rassurer sans plus de retard en

lui disant que l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore), le chef du groupe créditiste dans cette Chambre, s'est servi du terme exact. Le groupe du crédit social est une entité; il existe de façon tout à fait intégrale et il fait partie d'une immense vague d'opinion publique qui prend de l'ampleur dans ce pays et que l'on nomme la Nouvelle démocratie. Cela est-il clair?

Le très hon. MACKENZIE KING: Cela ne répond pas entièrement à ma question. Je tiens à savoir si, quand j'adresse la parole au chef ou à un membre du groupe auquel mon honorable ami appartient, je dois le désigner comme membre du groupe du crédit social ou comme membre de la Nouvelle démocratie.

M. MITCHELL: Que le premier ministre fasse comme bon lui semble. Nous constituons le groupe du crédit social de la Nouvelle démocratie.

L'hon. M. MANION: Je désire poser une question à mon honorable ami. Loin de moi de vouloir entamer une controverse politique, mais l'honorable préopinant (M. Mitchell) et le chef de son groupe parlementaire se sont prononcés en faveur de la conscription universelle, c'est-à-dire des hommes, du matériel, de l'industrie et du capital, la conscription illimitée, en somme. Cependant, j'ai sous les yeux une dépêche que nous avons reçue il y a quelques jours de M. Louis Dugal, président de la Ligue du Crédit social de la province de Québec, qui se lit ainsi:

(Texte)

L'exécutif provincial de la ligue du crédit social de la province de Québec, réuni à Montréal en assemblée spéciale, réitère son opposition irréductible à toute participation du Canada aux guerres extérieures, tel que résolu au congrès général tenu le 18 juin à Québec.

La ligue du crédit social de la

Province de Québec,

Louis Dugal,

président.

(Traduction)

Je tiens à savoir de mon honorable ami lequel de ces deux programmes est celui du parti du crédit social.

M. MITCHELL: Le chef de l'opposition a cité une communication émanant, comme le texte même l'indique, du président d'un groupement provincial. Loin de moi de vouloir introduire une note de blâme dans les délibérations du comité, mais je voudrais bien savoir ce que la communication en question peut avoir à faire avec la proposition de crédit de 100 millions dont nous sommes présentement saisis. Je voudrais bien savoir aussi ce que